

This report is the author's work.

Core Project “Human Mobility and Formation of Plural Societies in the Middle East and the Muslim World” (MEIS2) International Workshop (23 January 2013 , Wed.)

## **Statut de juriste (*faqīh*) contesté à l'imam du traditionnisme Ibn Ḥanbal : arguments pour une approche comparative.**

**Lahcen DAAÏF**

(Institut de Recherche et d'Histoire des Textes /CNRS)

Depuis la publication de l'ouvrage d'Ibn Ḍarīr al-Ṭabarī (m. 310/923) intitulé : *Iḥtilāf al-fuqahā'*, la divergence des juristes, le statut de juriste de l'imam Aḥmad Ibn Ḥanbal (m. 241/855) devint l'une des questions qui divisèrent les savants religieux, quel que soit leur domaine de spécialité, droit légal (fiqh), traditionnisme (ḥadīt), histoire (tā'riḥ) ou théologie (kalām), ou leur obédience juridique. Si certains considéraient Ibn Ḥanbal comme un traditionniste doublé d'un faqīh confirmé au même titre que les fondateurs d'école juridique sunnites, d'autres, bien plus nombreux, ne lui reconnaissaient pas ce dernier titre se contentant de le considérer un savant illustre en matière de sciences du hadith ('ilm al-ḥadīt). Il y a donc unanimité autour de son rang de traditionniste (muḥaddit) puisque personne ne remet en cause son affiliation aux grands imams de la tradition prophétique, ni son titre de ḥāfiẓ éminent.

Pourtant, Ibn Ḥanbal est bel et bien l'éponyme d'une école juridique sunnite reconnue, la dernière en date qui compte le moins d'adeptes. Sans prétendre retracer l'histoire de l'émergence de l'école ḥanbalite, nous nous bornerons, dans cette contribution, à analyser la conception qu'avait Ibn Ḥanbal du fiqh en la comparant à celle qui prévalait chez les trois autres fondateurs d'écoles juridiques sunnites existantes, à savoir Abū Ḥanīfa, Mālik, al-Šāfi‘ī. Dans quelle mesure peut-on dire qu'Ibn Ḥanbal fut un juriste ? et jusqu'à quel point serait-il possible de considérer sa participation à l'émission d'avis juridiques (fatāwā) comme relevant du domaine du fiqh ? Nous tâcherons enfin de comprendre en quoi le rôle qu'Ibn Ḥanbal accordait aux sources scripturaires (Coran, hadith et aṭar) était-il différent de celui qui leur revenait du point de vue des juristes antérieurs et contemporains ?

当報告の内容は著者の著作物です。

基幹研究「中東・イスラーム圏における人間移動と多元的社会編成」国際ワークショップ  
平成 25 年 1 月 23 日（水曜日）14:00～18:00 AA 研 301 室

## 「法学者イブン・ハンバルは《ハディース学者のイマーム》だったのか？ - 比較的アプローチのための論拠 - 」

ラハセン・ダーアイフ

（歴史資料研究センター / フランス国立科学研究中心）

イブン・ジャリール・アッ=タバリー（西暦 923 年没）の著作『法学者の対立』の刊行以降、イマームのアフマド・イブン・ハンバルの法学者としての地位は、宗教学者たち（彼らの専門領域が法学、ハディース、歴史、神学のいずれであろうと、また彼らが法学に従属していようと）を分裂させる問題のひとつとなった。或る者はイブン・ハンバルを、ハディース学者であると同時に、スンナ派法学派の創始者たちと同様、確たるファキーフ（法学者）であると見なし、また、他により多くの者は、彼をファキーフとは認めず、ハディース学について傑出した学者とするに留めている。従って、ハディースの偉大なイマーム系列への帰属や、優れたハーフィズとしての資格については誰も問題としていない以上、彼の伝承者（ムハディース）という地位を巡っては意見が一致している。

しかしながら、イブン・ハンバルは正に、スンナ派でよく知られた、最も新しく、最も支持者が少ない法学派の名祖でもある。本報告は、ハンバル学派が出現した歴史を辿ることはせず、イブン・ハンバルがフィクフに抱いていた概念を、それに重きを置いていた現存するスンナ派法学派の三人の創始者、即ち、アブー・ハニーファ、マーリク・イブン・アナス、アッ=シャーフィイーの概念と比較することによって分析することに限定する。即ち、どのような範囲でイブン・ハンバルが法学者であったと言えるのか、また、どのような点まで、フィクフの領域に属するものとしてのファトワの発令に彼が関与していたかを考慮出来るか、である。そして最後に、イブン・ハンバルが法源（クルアーン、ハディース、《教友》の言葉）に与えた役割が、彼以前の、また同時代の法学者の観点から法源に帰された役割と何において異なっていたのかの理解に努める。